



## **SUNCHILD LAW**

**C. P. 1408 Battleford, Sask. S0M 0E0 Tél. 306 937-6154 Téléc. 306 937-6110**

### **MÉMOIRE D'ELEANORE SUNCHILD, C.R., POUR LE COMITÉ PERMANENT DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES**

#### **ÉTUDE SUR LE RACISME SYSTÉMIQUE AU SEIN DES SERVICES POLICIERS AU CANADA**

**LE 4 DÉCEMBRE 2020**

En 1885, huit guerriers autochtones sont pendus pour avoir participé à la Rébellion du Nord-Ouest, déclenchée par une relocalisation forcée et la famine.

L'homme qui les condamne à mort est le magistrat suppléant Charles-Borromée Rouleau qui, pendant la Rébellion et avant le procès des huit guerriers, s'était enfuit de Battleford, puis avait envoyé un télégramme au secrétaire d'État à partir de Spiritwood, en Saskatchewan : « Arrivé sain et sauf avec ma famille; les Indiens ont saccagé et pillé ma maison; je suis maintenant pauvre comme un rat d'église. Que Dieu protège la Reine. » À son retour à Battleford et après avoir condamné les guerriers à mort, Rouleau est accusé de partialité. Il aurait menacé « d'envoyer à la potence chaque Indien, Métis et rebelle amené devant lui après la répression de l'insurrection, s'il le peut ».

Le ministère de la Justice enquête sur une possible partialité, mais malgré l'absence d'interprètes ou de représentation légale des guerriers pendant l'instance, la partialité n'est pas prouvée et les guerriers sont pendus, la PCN-O armée au pied de la potence. Cette injustice reste la plus grande pendaison de masse dans l'histoire du Canada.

Une petite ville de la Saskatchewan porte encore aujourd'hui le nom de Rouleau. En revanche, aucune ville ne porte le nom d'Esprit errant ou des sept autres guerriers. Il n'y a qu'une simple pancarte qui porte leurs noms. Elle a été placée dans les années 1970 par des étudiants ayant découvert où les corps avaient été déposés sans cérémonie près de la caserne de la PCN-O.

Cette histoire a survécu d'une autre manière. En effet, à l'époque, on a amené les enfants de l'école industrielle de Battleford à assister à la pendaison en guise « d'avertissement de ce qui arriverait si l'on fomentait des troubles pour la Couronne et de rappel constant du pouvoir et de l'autorité de l'homme blanc ».

La pendaison de masse à Battleford, et les enfants forcés d'y assister, est encore gravée dans les mémoires. Les Autochtones continuent de la vivre. Elle fait toujours partie de la relation entre les Autochtones et la Couronne, qui remonte à la colonisation.

La colonisation elle-même est fondée sur des mythes racistes, dont le mythe selon lequel les Autochtones n'étaient pas civilisés. Pourtant, nous avons des lois, des coutumes, des langues, de l'art, de la musique, des religions, des modes de vie, une économie et des structures communautaires. Il y a aussi le mythe selon lequel la terre était sans maître (*terra nullius*), même si, depuis des temps immémoriaux, nous occupions cette terre et prenions soin d'elle et de ses ressources par des réseaux commerciaux complexes et des principes de développement durable. Enfin, il y a le mythe selon lequel, sans le christianisme, nous manquions de moralité, bien que nous ayons des valeurs et des codes de conduite sophistiqués transmis des aînés aux plus jeunes et plus vulnérables.

Ces élèves de l'école industrielle de Battleford forcés d'assister aux pendaisons avaient déjà été enlevés à leurs parents et à leur communauté. Ils avaient déjà été placés dans une institution née de ces mythes. Le régime des pensionnats autochtones, système d'éducation des Autochtones en général qui comprenait des externats, était conçu pour assimiler les Autochtones – pour tuer l'Autochtone dans l'enfant. Ces externats et pensionnats étaient caractérisés par une négligence et un traumatisme systémiques. Il y avait plus de pensionnats autochtones en Saskatchewan par habitant qu'ailleurs au pays. Le dernier n'a fermé ses portes qu'en 1997. Ce pan de l'histoire, pourtant très récent, était jusqu'alors méconnu de nombreux Canadiens. La plupart des Autochtones étaient au courant, mais ils commencent à peine à en parler.

Les récits de ces survivants constituent un moyen d'en apprendre davantage sur l'effet que le racisme et les mythes racistes ancrés dans nos institutions ont sur les particuliers et les communautés. On traîtait les enfants de sales et de sauvages. On leur disait que leurs cérémonies étaient païennes et on leur interdisait de parler leur langue. Beaucoup étaient soumis aux formes les plus vicieuses de violence physique, sexuelle et culturelle, souvent par les personnes chargées de les protéger. Beaucoup d'enfants sont morts dans le régime canadien d'éducation des Autochtones. Beaucoup sont disparus et beaucoup sont morts en essayant de s'échapper et de rentrer chez eux, comme Chanie Wenjack, dont l'histoire illustre la résistance au colonialisme.

Si les enfants refusaient de retourner au pensionnat ou si les parents résistaient à l'idée d'envoyer leurs enfants dans un pensionnat, ils recevaient souvent des menaces d'action policière de la part d'agents des Indiens et de représentants de l'Église pour les faire plier. La

GRC était complice et directement impliquée dans la fréquentation obligatoire des pensionnats par les enfants autochtones.

Ce n'est pas d'hier que le système judiciaire et les services de police du Canada servent de moyen de pression sur les Autochtones, plutôt que de moyen de protection. Ce n'est pas d'hier non plus que les populations autochtones sont traitées différemment par ces institutions. Les exemples sont nombreux, trop nombreux pour être comptés, trop nombreux pour être ignorés.

En 2000, deux hommes autochtones sont morts de froid dans la banlieue isolée de Saskatoon. Dix ans plus tôt, un jeune autochtone du nom de Neil Stonechild était mort de la même manière. Du fait des enquêtes officielles menées sur ces trois décès et du battage médiatique, on a pu mettre au grand jour une pratique du service de police de Saskatoon qui remonte à 1976, connue sous le nom de « ballade à la belle étoile » : les Autochtones, arrêtés par les policiers de Saskatoon pour conduite en état d'ébriété ou trouble de l'ordre public étaient conduits en périphérie de Saskatoon la nuit, en plein hiver, et y étaient abandonnés pour qu'ils rentrent chez eux à pied, parfois sans vêtements chauds. Nous ne saurons jamais réellement combien de fois un tel épisode s'est produit.

Récemment, avec l'avènement des médias sociaux et de l'enregistrement de vidéos à la demande, certains de ces actes ont été davantage mis en lumière. Par exemple, cette année encore, un policier de Saskatoon a frappé à répétitions un jeune Autochtone du nom d'Evan Penner qui était par terre en train de crier à l'aide; aussi, un agent de la GRC à Fort McMurray, en Alberta, a plaqué Allan Adam, chef de la Première Nation chipewyan d'Athabasca, l'a assailli de coups de poing, puis l'a empoigné par le cou.

Ces incidents, les rares qui se rendent à la une des journaux, ne représentent que la pointe de l'iceberg. Beaucoup d'autres sont tus. Nombreux sont rejetés ou ignorés. Pourtant, tous ces incidents prouvent les fractures dans les relations entre les peuples autochtones, les forces de l'ordre et le système judiciaire. Il s'agit d'une relation caractérisée par la méfiance, la colère, la suspicion et la peur des forces de l'ordre, car celles-ci ciblent et discriminent les populations autochtones sans rendre concrètement de comptes quant à leurs comportements. Cette relation fracturée remonte à la pendaison des huit guerriers autochtones de Battleford et aux enfants forcés d'en être témoins. Le présent dégage souvent des similitudes frappantes avec le passé.

### **Colten Boushie et le racisme systémique**

J'ai l'honneur de représenter la famille de Colten Boushie depuis quatre ans. Dans aucun autre cas, je n'ai vu la relation fracturée se manifester aussi clairement et aussi vivement.

Colten Boushie était un jeune Cri/Nehiyaw de 22 ans qui a été abattu d'une balle à l'arrière de la tête par Gerald Stanley sur la propriété rurale de Stanley près de Biggar, en Saskatchewan, le 9 août 2016.

En réponse à ce meurtre, la discrimination privée et publique à l'encontre des populations autochtones a fait son grand étalage à la télévision, dans les médias sociaux et dans les organes de presse. Certains ont applaudi le meurtre de Colten Boushie et acclamé Stanley comme un héros, prétextant essentiellement que la valeur d'une propriété est plus grande que la vie d'un Autochtone. La famille Boushie a également fait l'objet d'une intense surveillance publique, car elle a été constamment et à maintes reprises la cible de moqueries concernant la mort de M. Boushie, qualifiée de terrible pourvoyeuse de soins et de cupide ou dégénérée. M. Boushie a également été dénigré, traité d'ivrogne et assimilé à un criminel. Rien de tout cela n'était vrai ni justifié.

Mais, ce sont les premières actions de la GRC qui ont alimenté ces perceptions. Le jour où Colten a été abattu, environ six voitures de police de la GRC sont venues informer Debbie Baptiste, la mère de Colten, du décès de son fils. Un grand nombre de policiers sont entrés dans sa caravane sur le territoire de la Nation crie de Red Pheasant, arme au poing, et ont fouillé les lieux. Les agents lui ont dit « Ton fils est mort ». Au lieu de reconforter Debbie, tombée par terre, incrédule, on lui a demandé si elle avait bu. Absolument aucune compassion ou empathie envers elle, ses fils ou ses petits-fils, présents chez elle la nuit où Colten a été abattu. Les agents de la GRC ont même ouvert le four à micro-ondes pour confirmer ses dires selon lesquels elle y avait placé le souper de Colten. Le contingent d'agents de la GRC est ensuite sorti rapidement de la maison, sans autre soutien ou compassion pour la famille Boushie. Pire encore, les agents de la GRC ont manqué totalement de compassion en abordant la famille Boushie pour l'interroger pendant la veillée funèbre organisée à Red Pheasant pour Colten. On a aussi rapporté que la GRC a escorté les personnes non autochtones dans la Première Nation de Red Pheasant pour assurer leur sécurité durant cette période, renforçant du coup la croyance que les Autochtones de la Première Nation de Red Pheasant et des communautés environnantes sont dangereux.

Le lendemain de la fusillade, le 10 août 2016, la GRC publie un communiqué de presse annonçant qu'un crime avait été commis contre une propriété dans la municipalité de Biggar ayez mené à la perte d'une vie. Le communiqué ne mentionnait pas que le jeune Colten Boushie avait été abattu d'une balle à l'arrière de la tête. En réponse, la Fédération des nations autochtones souveraines a publié son propre communiqué de presse, soulignant que le

communiqué de la GRC était préjudiciable et qu'il laissait croire au citoyen moyen que la fusillade était en quelque sorte justifiée. D'emblée, la GRC a trompé la perception du public.

L'enquête de la GRC semble également s'être appuyée sur les présomptions de ce premier communiqué de presse, les ressources déployées convenant plus à une enquête sur un crime contre une propriété qu'à une enquête pour meurtre. Par exemple, la GRC n'avait pas d'expert en éclaboussures de sang sur les lieux pour examiner la scène du crime, mais elle s'est plutôt fondée sur des photographies pour étayer ses conclusions. Le VUS dans lequel Colten Boushie a été abattu a également été laissé sous la pluie pendant deux jours, ce qui a probablement éliminé des preuves précieuses.

À la première comparution de Stanley devant le tribunal, le 18 août 2016, à North Battleford, de nombreux Autochtones et non-Autochtones se sont rassemblés pour exprimer leur soutien à la famille de Colten Boushie. La plupart réclamait justice, pas vengeance. Qu'à cela ne tienne, on a rapporté avoir vu des tireurs d'élite de la GRC sur les bâtiments adjacents au palais de justice, et la GRC a escorté la famille de Stanley jusqu'au détachement pour le dîner, mais pas la famille de la victime. Aussi, bien que la famille Boushie ait fait l'objet de propos haineux constants dans les médias sociaux, aucune ressource policière n'a été affectée à sa protection ou à sa sécurité à la première comparution de Stanley devant la cour.

Le même jour, on a transporté Stanley à la Cour du Banc de la Reine à Battleford après qu'il a plaidé non coupable au meurtre de Colten Boushie. Une fois de plus, les partisans se sont rassemblés à l'extérieur en compagnie d'une importante présence de la GRC. À l'enquête préliminaire, le 3 avril de l'année suivante, la GRC a déployé une quantité excessive d'agents pour sécuriser un pâté de maisons complet à North Battleford. Les gestes comptent et parlent fort : le contingent de la GRC a quitté derrière la famille Stanley, laissant derrière la famille de Colten Boushie.

Belinda Jackson est une autre victime de la GRC et du système judiciaire, mais d'une autre manière. Autochtone traumatisée d'avoir assisté au meurtre d'une connaissance, la GRC l'arrête, l'accuse de méfaits, l'emmène dans une poursuite à grande vitesse dans la voiture de police, puis la garde en détention pendant 18 heures avant de recueillir sa déclaration. Mais, les accusations sont abandonnées. M<sup>me</sup> Jackson est ensuite réprimandée à la barre en raison des incohérences entre son témoignage en cour et sa déclaration à la GRC.

Stanley a été acquitté par un jury composé uniquement de Blancs de meurtre au second degré et de délit d'homicide involontaire, moins grave. Les agents l'ont lors escorté immédiatement hors du palais de justice.

Dans les moments qui suivent le verdict, des camionnettes ont encerclé le palais de justice de manière intimidante et leurs occupants acclamaient Stanley.

Suivant le verdict, la famille Boushie, des membres du public, des universitaires, des membres renommés du barreau et moi-même avons déterminé qu'il était justifié de faire appel du verdict en raison d'un certain nombre d'irrégularités indéniables au cours de la procédure.

Mais, faisant fi des préoccupations du public, le gouvernement de la Saskatchewan a refusé de faire appel et a pris une seule mesure concrète en réponse au procès et au verdict. Il a renforcé les lois sur l'intrusion, réitérant, à tort, que Colten était en fin de compte responsable de sa propre mort.

En outre, le racisme sous-jacent des agents de la GRC s'est aussi révélé au grand jour dans un groupe Facebook formé de policiers de partout au Canada. Les commentaires les plus offensants ont été publiés par des agents de la GRC, dont certains seraient toujours en service. Voici quelques exemples :

« Il n'aurait jamais dû être question de race... des crimes ont été commis et un jury a déclaré l'homme non coupable parce qu'il a protégé sa maison et sa famille. »

« Dommage que le jeune soit mort, mais il a eu ce qu'il méritait. »

« Combien d'entre nous travaillent dans ou près des réserves et en ont assez de l'excuse de la race invoquée chaque fois que quelqu'un est pris en train d'enfreindre la loi? »

« Le CC (*Code criminel*) est là pour protéger les criminels, et il y a une vague croissante de personnes qui travaillent fort et qui en ont marre d'être victimes de crimes sans véritable justice. »

Nous ne saurons jamais si le verdict aurait été différent si un juré autochtone avait été présent au procès Stanley. Nous ne saurons jamais si le verdict aurait été différent si la GRC avait mené l'enquête avec application et objectivité. Nous ne saurons jamais si le verdict aurait été différent si les mythes et stéréotypes raciaux avaient été remis en question, démystifiés et évités, ou si les témoins autochtones avaient été traités équitablement. Mais, nous savons que cette affaire sera à jamais entachée par le racisme manifeste et systémique de la GRC.

Depuis la mort de Colten, la famille Boushie a investi beaucoup de temps et d'efforts pour promouvoir des changements et des réformes dans le but de s'assurer qu'aucune autre personne ou famille ne fait face au type de discrimination, de racisme et d'injustice que Colten et sa famille ont subis de la part des forces de l'ordre et du système judiciaire.

Par exemple, la famille de Colten Boushie a pris la parole à la 17<sup>e</sup> session de l'Instance permanente des Nations Unies sur les questions autochtones. Elle y a demandé que le

Rapporteur spécial et le Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones entreprennent une étude sur le racisme et la discrimination à l'égard des peuples autochtones dans les systèmes judiciaire et juridique du Canada. Elle a également demandé à rencontrer le Rapporteur spécial pour lui présenter les injustices particulières vécues pendant le procès Stanley. Nous continuons à demander instamment qu'une telle enquête indépendante soit menée par le Rapporteur spécial.

La famille de Colten Boushie a également fait pression sur le gouvernement fédéral pour éliminer les récusations péremptoires, ce que le gouvernement fédéral a fait avec l'adoption du projet de loi C-75. Le mois dernier, notamment, l'avocat Chris Murphy et moi-même sommes intervenus devant la Cour suprême du Canada au nom de Debbie Baptiste dans l'affaire *R. c. Chouhan*, qui contestait la constitutionnalité du projet de loi C-75. La Cour suprême du Canada a toutefois confirmé la constitutionnalité du projet de loi C-75 et la suppression des récusations péremptoires. Nous continuons à réclamer des réformes du système de justice pénale qui élargiraient la participation des populations autochtones.

La famille de Colten Boushie continue de réclamer une enquête publique intégrale ou une commission royale sur la mort de Colten Boushie et le procès subséquent de Gerald Stanley. À ce jour, les détails entourant l'enquête sur la mort de Colten Boushie restent déformés, contradictoires et souvent entachés de discrimination raciale. Une enquête publique ou une commission royale complète et précise sur les circonstances de ce qui s'est passé est essentielle pour faire la lumière sur le racisme systémique vécu par les populations autochtones. Je pense que la famille de Colten Boushie ne mérite pas moins.

La famille Boushie continue d'attendre l'examen mené par la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) et son enquête sur la plainte déposée par la présidence concernant la conduite de certains agents de la GRC ayant participé à l'enquête sur la mort de Colten Boushie et les événements qui ont suivi. Deux ans se sont écoulés depuis le dépôt de cette plainte, et la GRC est en possession du rapport depuis près d'un an. La famille a été informée que le commissaire de la GRC répondra au rapport intermédiaire de la CCETP au début du mois de décembre 2020; mais ce processus a été à la fois long et difficile pour la famille. Tout aussi problématique est le fait que des agents de haut rang de la GRC nient la présence de racisme systémique au sein de la GRC, même après avoir pris connaissance de la nature de la plainte de la famille de Colten Boushie.

Voici quelques-unes des recommandations :

- Donner aux agents une formation sur les particularités culturelles qui comprend des interactions directes avec les populations autochtones qu'ils ont l'intention de servir.

- Créer un organe de contrôle indépendant des services de police en consultation avec les groupes autochtones locaux, avec la participation d'enquêteurs et de décideurs autochtones, de manière à ce que les services de police soient comptables de tout comportement fautif, négligent, imprudent ou discriminatoire.
- Élargir les initiatives d'accès à la justice pour une meilleure participation et une représentation plus importante des populations autochtones. Il peut s'agir d'une formation historique et culturelle pour tous les services de police, les organismes d'aide juridique, les avocats nommés par les tribunaux, les assistants judiciaires, le personnel des tribunaux et le pouvoir judiciaire.
- Élargir les services aux victimes pour inclure des ressources spécialement pour les Autochtones, tout en mettant de meilleurs renseignements et un meilleur soutien à la disposition des victimes et de leurs familles tout au long des procédures dans lesquelles elles ont un intérêt.

La mort de Colten Boushie et le procès de Gerald Stanley ne sont qu'un exemple frappant de l'incapacité de la police et du système judiciaire à traiter les populations autochtones de manière équitable, avec dignité et avec respect, braquant les projecteurs sur le racisme systémique des services de police canadiens. Soyons clairs : le racisme systémique ne se limite pas à ce cas. Il est omniprésent, et il est bien connu des peuples autochtones. L'histoire d'injustice de Colten forme la trame d'un tissu où s'entrelacent les souvenirs de Neil Stonechild, Tina Fontaine, Chantel Moore, les huit guerriers autochtones pendus en 1876 et d'innombrables autres personnes dont les expériences, une fois combinées, dévoilent l'histoire continue de la colonisation et du racisme systémique.

Eleanore Sunchild, c.r.  
Sunchild Law